

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BOURGOGNE et FRANCHE-COMTE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°13 du 10/05/2001 - 4 pages

Grandes Cultures

Tournesol

Stades : de germination à cotylédons.
Poursuivre la surveillance des **limaces** à la levée.

Pois

Stades : de 2-3 feuilles à 10 feuilles
Le stade de sensibilité des pois aux **sitones** (4-5 feuilles) est le plus souvent dépassé.
Les premiers **pucerons verts** (*Acyrthosiphon pisum*) sont observés dans les cultures mais leur fréquence est encore faible. Les populations seront à surveiller avec le retour de conditions climatiques favorables.
Ponctuellement, quelques symptômes d'**anthracnose** ont été observés.
▪*Aucune intervention n'est justifiée.*

Colza

Stades : G1 à G3 dans la majorité des situations.
La défloraison est bien avancée dans les secteurs les plus précoces (Jura, Saône et Loire).

Ravageurs

L'activité des **charançons des siliques** est en progression avec le retour des conditions climatiques plus clémentes. On enregistre une présence notable de ce ravageur dans les cultures de l'ouest de la région (Nord Nièvre, Puisaye, Sénonais) où le seuil d'intervention est parfois atteint. La présence de ce ravageur reste très faible dans les parcelles observées de Côte d'Or, Saône et Loire et Franche-Comté.
Les colonies de **pucerons cendrés** sont anecdotiques.
▪*Observer les parcelles et estimer l'importance des populations de charançons des siliques notamment à l'intérieur de la culture ; un traitement des bordures peut suffir à maîtriser l'infestation par le ravageur.*
Un traitement se justifie au-delà de 1 charançon pour 2 plantes en moyenne.

Maladies

Des taches de **sclérotinia** issues des premières contaminations sont observables mais la fréquence de pieds touchés reste pour l'instant très faible. Malgré un inoculum bien présent, les températures fraîches du mois d'avril n'ont sans doute pas permis un taux de réussite élevé des contaminations. La progression de la maladie a de plus été fortement ralentie.
Par ailleurs, comme prévu la floraison est particulièrement longue cette année et les conditions météo toujours favorables au risque sclérotinia.
Néanmoins, le renouvellement du traitement doit être considéré avec précautions :
-sa rentabilité reste exceptionnelle : une deuxième intervention n'est rentable que dans 4 essais sur 17 réalisés au SPV de 1992 à 2000. Ce gain est davantage lié au développement de l'alternaria,
-le contexte de résistance au carbendazime entraîne une augmentation notable des coûts pour une protection efficace,
-dans les parcelles les plus précoces notamment du sud de la région, les stades ne justifient plus d'intervention visant le sclérotinia,
-les contaminations tardives de sclérotinia ont une incidence plus limitée,
-le passage dans les cultures à ce stade est difficile à réaliser et entraîne des pertes avec un matériel classique.
La **cylindrosporiose** est toujours bien présente en zone non traitée. Des taches de **pseudocercosporella** sont également observables.
Notons l'arrivée de l'**alternaria** sur siliques dans certaines parcelles.
▪*Un traitement fongicide doit toutefois être envisagé avec un produit à base de triazoles sur constatation d'alternaria sur siliques ou d'une forte progression de cylindrosporiose.*

Blé

Stades : de dernière feuille pointante en situation et variété tardives à épiaison (variété Récital en situation précoce), avec beaucoup de parcelles à dernière feuille étalée – début gonflement.

Maladies

Avec le relèvement des températures, la **septoriose** marque une très nette progression



Colza
.Charançon des siliques : à surveiller et intervenir si nécessaire.
.Surveiller l'alternaria et intervenir si progression de la maladie.
Blé
Renouvellement de la protection septoriose.

Service Régional de la Protection des Végétaux
ZI Nord - BP 177
21205 BEAUNE Cedex
Tél : 03.80.26.35.45
Fax : 03.80.22.63.85

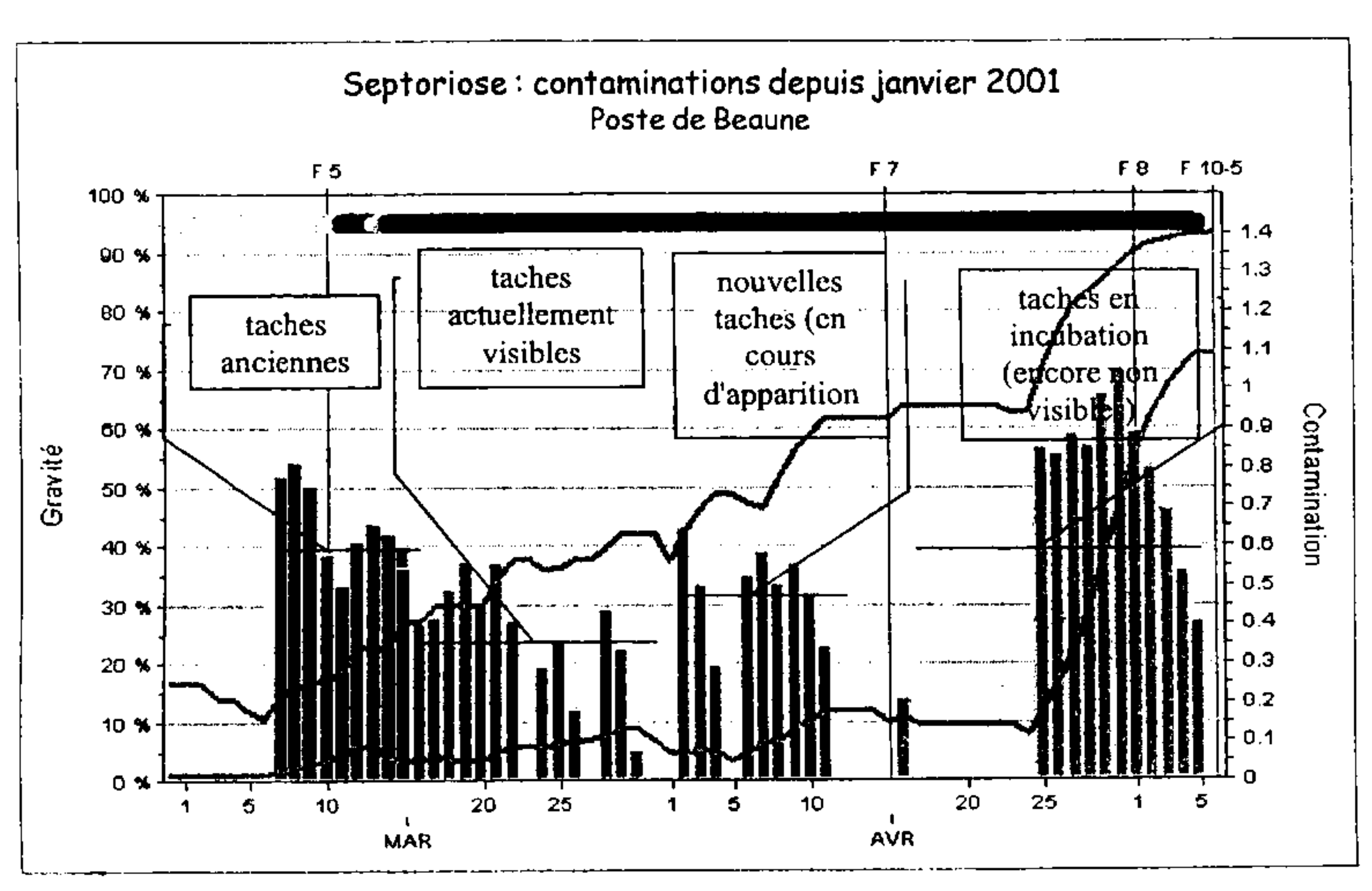
Service Régional de la Protection des Végétaux
Immeuble Orion
191, Rue de Belfort
25043 BESANCON Cedex
Tél : 03.81.47.75.70
Fax : 03.81.47.75.79

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Bourgogne
Directeur gérant : JC RICHARD
Publication périodique
C.P.P.A.P n°1700 AD
ISSN n°0758-2374
Tarif Courrier et Fax : 380 F.



et les nouvelles taches sont nombreuses. En zones témoins non traitées, la maladie est le plus souvent présente sur F2, (sur F3 en situations et variétés moins sensibles). En essais, la protection apportée par les traitements de mi-avril est à peu près nulle sur F4 mais bien marquée sur F3 et F2. On observe cependant un redémarrage sur F3.

Selon le modèle Présept (voir graphe ci-contre), les taches en cours d'apparition correspondent aux contaminations de la première décade d'avril ; la seconde décade a présenté peu de contaminations en raison de températures insuffisantes ; pour la période du 24 avril jusqu'à maintenant, les contaminations importantes ont fortement accru le niveau de risque.



Sur variétés sensibles, la **rouille brune** a peu évolué et reste essentiellement présente sous la forme de quelques pustules sur F3, plus rarement sur F2.

La plupart des interventions remontent maintenant à plus de 3 semaines. Compte tenu de la durée restant à couvrir et de la pression septoriose, un renouvellement devra intervenir d'autant plus rapidement que l'intervention est ancienne ou à dose réduite et que l'on observe une installation de la septoriose sur F3. Le stade entre dernière feuille étalée et début épiaison est le plus important pour la protection. On choisira un produit efficace à sa pleine dose. Ce traitement sera le dernier pour la protection du feuillage.

Pour les situations à risque fusariose, le problème sera évoqué dans un prochain bulletin. La strobilurine appliquée vers l'épiaison couvrira normalement le risque Microdochium nivale ; la couverture du risque Fusarium roseum nécessite une intervention en tout début floraison ; il convient de ne pas différer jusqu'à ce stade la protection septoriose.

Ravageurs

On observe plus fréquemment des colonies de **pucerons** sur feuillage. Le passage sur épis sera à surveiller.

Orge d'hiver

Stades : de sortie des barbes à floraison.
En zones témoins la progression de **rouille naine**, **rhynchosporiose** et surtout **helminthosporiose** est importante, allant souvent jusque sur F1.

La protection des parcelles tardives est à renouveler très rapidement, au plus tard à la sortie des barbes.

Orge de printemps

Stades : de tallage(semis tardifs) à premier noeud pour les semis précoces.
Etat des cultures très variable selon les situations et les variétés : beaucoup de situations sont encore très saines ; on observe une progression de l'**oïdium** sur Prisma, parfois aussi d'**helminthosporiose**, pouvant atteindre la F2 visible. Sur Sabel, on note la présence d'un peu d'**oïdium** sur F3 avec traces d'**helminthosporiose** et **rhynchosporiose**.

Maïs

Les semis se poursuivent. Les premiers semis sont en début de levée.

* * *

Collecte de déchets 2001

La collecte de déchets organisée par les distributeurs se poursuit. Elle concerne notamment les emballages phytosanitaires à conditions qu'ils soient correctement rincés (3 fois), égouttés et sans bouchon.

Les dates de collecte dont nous avons la connaissance sont les suivantes :

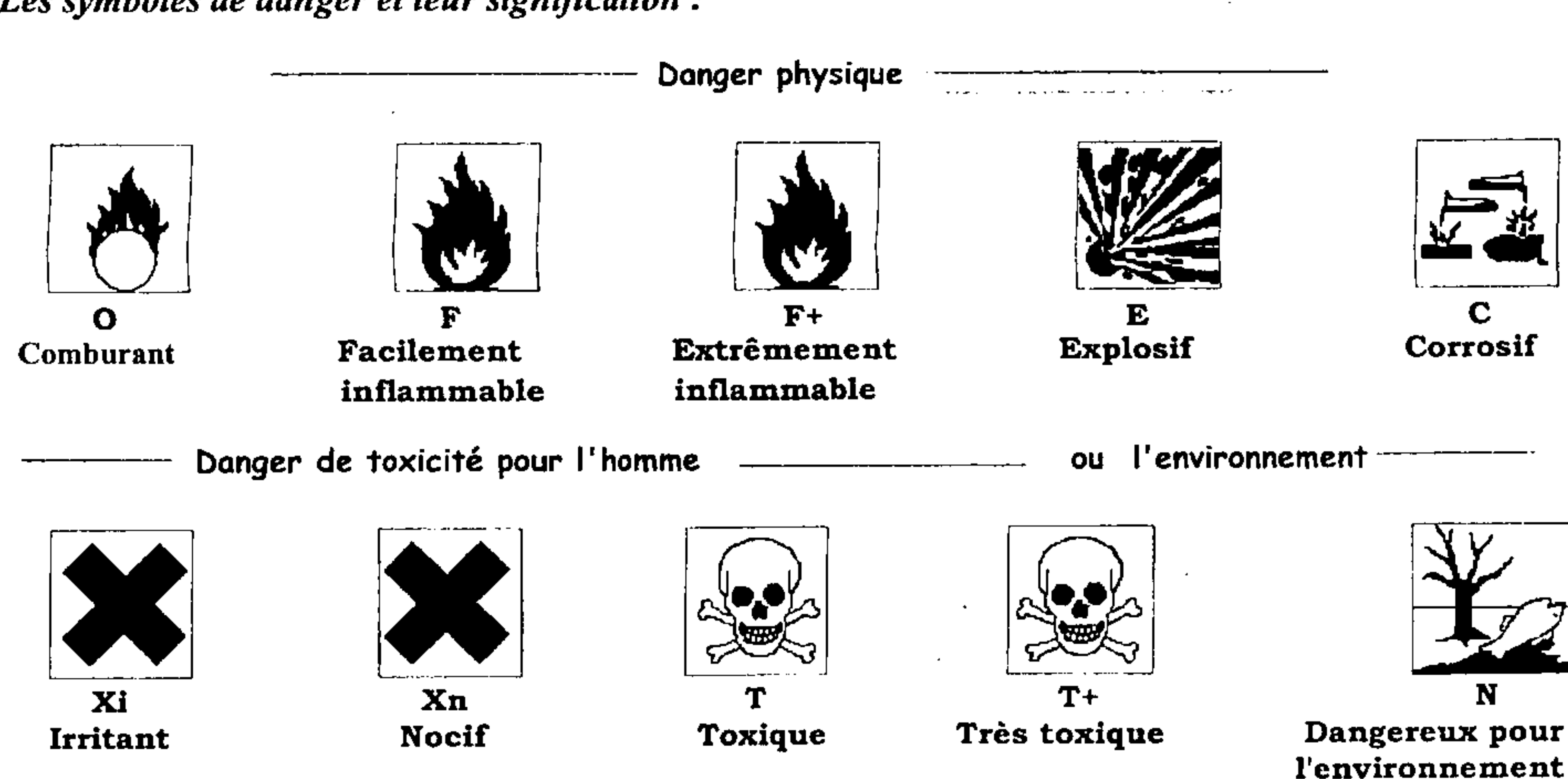
. Bresson S.A. : du 1er mai au 10 juin.
. 110 Bourgogne : du 14 au 18 mai.
. CAVS : Louhans : 29 mai ; Romenay : 30 mai ; Sennecey le Grand : 31 mai ; St Germain du Plain : 1er juin
. Coopérative Beaune-Verdun-Seurre : Simard : 5 juin ; Châlon sur Saône : 6 juin ; Verdun sur le Doubs : 11 juin ; Seurre : 12 juin ; Bligny sur Ouche : 13 juin.

Le point sur...

Apprécier la toxicité des produits........pour mieux se protéger ...et mieux respecter l'environnement

Une étiquette de produit phytosanitaire peut porter un symbole de danger accompagné éventuellement de phrases de risque (phrases R) et de conseils de prudence (phrases S).

Les symboles de danger et leur signification :



O – Comburant: produit qui, au contact d'autres substances, notamment inflammables dégage une forte chaleur.
F ou F+ - Facilement ou extrêmement inflammable: produit pouvant facilement s'enflammer.
E – Explosif: produit pouvant exploser sous l'effet de la flamme ou d'un choc violent.
C – Corrosif: produit qui, en contact avec les tissus vivants, peut exercer une action destructrice contre eux.
Xi – Irritant: produit non corrosif qui, par contact immédiat, prolongé ou répété avec la peau et les muqueuses, peut provoquer une réaction inflammatoire.
Xn – Nocif: produit qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peut entraîner des risques de gravité limitée.
T – Toxique: produit qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peut entraîner des risques graves, aigus ou chroniques et même la mort.
T+ - Très toxique: produit qui, par inhalation, ingestion ou pénétration cutanée, peut entraîner des risques extrêmement graves, aigus ou chroniques et même la mort.

Les phrases de risque (R) et les conseils de prudence (S) :

... qui précisent le risque et visent à faire prendre les précautions qui s'imposent face à ce risque.

Des exemples:
- R 46 Peut causer des altérations génétiques héréditaires
- R 49 Peut causer le cancer par inhalation
- S 44 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement le médecin (si possible lui montrer l'étiquette)...

Tous les produits phytosanitaires doivent être manipulés avec le maximum de précautions quel que soit leur niveau de dangerosité.

P240

Que faire en cas d'intoxication? ....4 règles de base à respecter :

1- Garder les emballages et étiquettes des produits en cause pour les montrer au médecin
2- Prévenir les secours d'urgence, le médecin et le centre anti-poisons
3- Ne jamais faire boire
4- Ne pas faire vomir sauf si avis contraire sur l'étiquette

Centre Anti-Poisons de LYON
Hôpital Edouard Herriot
Tél. 04.72.11.69.11

Centre Anti-Poisons de PARIS
Hôpital Fernand Widal
Tél. 01.40.05.48.48

Service d'urgences médicales : Tél. 15
Service des Pompier s: Tél. 18

Signalez tous les incidents engageant des risques éventuels pour votre santé que vous pourriez rencontrer avec les produits phytosanitaires à la MSA de votre département qui gère le Réseau de Toxico-vigilance.

MSA 21: Tél. 03.80.63.22.51
MSA 58: Tél. 03.86.93.50.00
MSA 71: Tél. 03.85.39.51.51
MSA 89: Tél. 03.86.47.37.69